Les écoles de journalisme. Le travail de la CPNEJ

1) Financement. Au moment de l'adoption du compte rendu de la plénière du 22 janvier, la CPNEJ décide de reporter l'adoption du nouveau règlement intérieur à la prochaine plénière, le 15 mai 2014, car la question du financement n'est pas encore réglée. Il faut assurer que la CPNEJ puisse assurer sa mission de traitement et de suivi des dossiers des établissements. Myriam Metaoui est chargée d'établir un point sur les besoins financiers de la CPNEJ. Trois déplacements prévus en 2014: IUT de Lannion, EJDG de Grenoble et IUT de Nice.

- IUT de Nice reconnu l'an passé. Le président évalue à environ 1000 € pour deux personnes un déplacement de 48 heures dans l'une des écoles, soit un budget de 3000/ 3500 euros par an. Une contribution de la Commission de la carte de presse est envisagée. Myriam Metaoui (SJ/CFTC) s'est chargée d'établir un bilan des besoins financiers de la CPNEJ.

2) Projet de loi. Suites du courrier du 30 janvier de la CPNEJ à Najat Vallaud-Belkacem, Ministre des Droits des femmes au sujet de l'article 16 bis d'un **projet de loi souhaitant contraindre les établissements enseignant le journalisme à modifier leurs programmes pour combattre les stéréotypes sexistes**. Ce projet avait fait réagir les huit présidents d'universités concernés

et Hervé Demailly, le président de la Conférence des Ecoles de Journalisme et déclenché un éditorial d'Yves Thréard dans "Le Figaro".L'article 16 bis devrait être retiré lors de la prochaine lecture au Sénat, le 17 avril prochain.

3) Point sur le renouvellement de l'IUT de Lannion. La CPNEJ avait transmis le 24 février 2014 à Lannion les questions posées par le groupe de travail "reconnaissance", portant en particulier sur les heures effectives d'enseignement, la durée et le contenu des stages, ainsi que l'insertion des diplômés. Elle prendra sa décision définitive après étude des réponses de Lannion et éventuellement échanges téléphoniques avec les représentants de la profession, enseignants et élèves.

4) Autres dossiers de reconnaissance: La CPNEJ va faire le point sur la présence des professionnels dans les conseils d'administration des établissements reconnus enseignant le journalisme. Il est proposé que chaque syndicat ou fédération communique ses représentants dans chaque école.

-L'IPJ a envoyé son dossier. La CPNEJ va lui demander sous forme électronique, pour la réunion de travail de fin avril ou début mai.

Article du quotidien "La Provence" du 14 février sur le rapprochement entre l'EJT de Toulouse et l'IEP d'Aix en Provence, affirmant que les années de l'un et de l'autre se substituent (sans respect des critères de la CPNEJ). Cet échange ne concerne que 3 étudiants, mais depuis 7 ans l'EJT et Sciences-Po Aix délivre un diplôme "reconnu CPNEJ", alors qu'apparemment seulement la moitié des enseignements sont suivis. Le président et le secrétaire général de la CPNEJ vont demander des explications à l'EJT, dans la ligne de la demande du 16 décembre 2013 portant sur le personnel enseignant et la "double diplomation", dans le cadre du rapprochement entre Sciences-Po Grenoble et l'EJDG. Chloë Salles, directrice de l'EDJG, avait répondu et le projet s'est régularisé. Le dossier envoyé par Grenoble répond aux critères et sera examiné par la commission de reconnaissance.

6) Emploi: Trois courriers sont arrivés pour informer la CPNEJ des licenciements en cours dans notre profession, qu'elle a pour mission de suivre (lee" de CPNEJ). La liquidation judiciaire de l'entreprises de presse "Club international du livre France" s'est soldé par 102 licenciements. On en compte aussi 3 chez Thomson Reuters et un dans la société "La petite boîte".

7) Questions diverses :

- Une réunion plénière sera organisée en septembre 2014 avec les écoles de journalisme reconnues. Il est décidé d'attendre la disponibilité des membres de la Conférence des écoles de journalisme pour fixer une date.

- La nouvelle loi sur la formation, à compter du 1er janvier 2015, va transformer les dispositions en matière de financement et d'organisation des OPCA. Les membres sont invités à partager leurs informations sur cette question pour étudier ensemble quel sera l'impact sur l'activité de la CPNEJ.

- Le groupe de travail "reconnaissance" doit fixer une réunion pour l'étude des dossiers avant la prochaine plénière, prévue le jeudi 15 mai à 9h30 dans les locaux de l'AFDAS. La plénière suivante aura lieu le mercredi 25 juin pour laquelle l'invitation du Centre national de reclassement des journalistes (CNRJ) de l'an dernier, fort intéressante, est reconduite.

Compte-rendu de Nicolas Thiéry, CFDT-Journalistes (06.07.61.64.89)

Rubrique:

Formations au journalisme reconnues (/rubriques/formations-au-journalisme-reconnues)

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX Share 2 Tweeter Share

Liens

CFDT Confédération (http://www.cfdt.fr/)

F3C Fédération (http://www.f3c-cfdt.fr/)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI (http://www.odi.media/)

Conférence nationale des métiers du journalisme (http://www.cnmj.fr/presentation/)

Ass° de préfiguration des conseils de presse (http://apcp.unblog.fr/)

Les Assises du journalisme (http://www.journalisme.com/)

International IFJ (http://www.ifj.org/)

Fédération européenne des journalistes (http://europeanjournalists.org/fr/)

Reporters Sans Frontières (https://rsf.org/fr)

Mentions légales site internet (/mentions-l%C3%A9gales-site)

La CFDT dans les médias

Bayard-presse (http://cfdtbayard.wordpress.com/)

CFDT Publihebdos (http://www.cfdt-publihebdos.infos.st)

CFDT-FTV (http://cfdt-ftv.over-blog.org/)

France Télévision (http://cfdt-ftv.over-blog.org/)

Le Courrier Picard (http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/)

Ouest-France (http://cfdt-of.over-blog.org/)

Radio-France CFDT (http://www.cfdt-radiofrance.fr/)

Site WK (http://www.rsf.org/-francais-.html)

Suivez nous !

(http://www.facebook.com)

(https://twitter.com/USJCFDT)

(/~vanessa/cfdt/rss.xml)